

MINESEC/	EVALUATION : SÉQUENCE 3	Année Scolaire : 2019/2020
LYCEE DE NJIMOM	<u>EPREUVE D'HISTOIRE</u>	CLASSE DE : 4 ^{ème}
DEPARTEMENT D'HIST-GEO	Coefficient : 2	Durée : 1h 30
Nom et prénoms :Sexe : Note :/20		

LA VERIFICATIONS DES RESSOURCES (09 points)

A 1 – La Vérification des savoirs (4 points)

a) Définitions

Régicide:.....

1pt

Migration:.....

1pt

2 – QUESTIONS DE COURS (2 points)

a – Enumère deux formes de survivance de l'esclavage pratiquées au Cameroun :.....
1pt

b – Cite deux (02) formes de résistance à la traite négrière:.....

A 2 – LA VERIFICATION DES SAVOIRS - FAIRE (5pts)

- 1- Choisi et range les conséquences de la Traite Négrière selon les continents : *Révolution industrielle ; Augmentation et métissage de la population ; Baisse de la population ; concubines*. 0.5pt x3=1.5pts

Afrique	Europe	Amérique

- 2- faits correspondre par une flèche chaque date à l'évènement correspondant (0.5x4) = 2pts

Dates	Évènements
1- 1807	a- Découverte de l'Amérique
2- 1518	b-Code noir
3- 1492	c- Officialisation de la Traite
4- 1648	d- Première abolition

3- souligne la bonne réponse

1 pt x 2 = 2pts

- ❖ Le titre porté par le roi dans la Confédération Ashanti était: Oba ; Asantehene ; Alafin.
- ❖ Le fondateur du royaume d'Ashanti était : Osei Tutu ; Osei Kodjo ; Chaka
- ❖ Le royaume Luba est dirigé par un souverain appelé : *mulopwé* ; *Birempon* ; *MweneMutapa*

II – LA VERIFICATION DE L'AGIR COMPETENT (9 points)

Situation problème

Un jeune garçon de ton quartier est tout le temps torturé par des parents qui ne sont pas ses geniteurs. Tu es interpellé pour aider ce garçon à sortir de souffrance

Document 1: la condition de l'esclave

Article 33 : l'esclave qui aura frappé son maitre, ou la femme de son maitre, sa maitresse, ou leurs enfants avec contusion de sang, ou de visage, sera puni de mort

Article 38: l'esclave fugitif qui aura été en fuite un mois aura les oreilles coupées, et sera marquée d'une fleur de lys a épaule; s'il recommence il aura le jarret coupé et sera marqué à l'autre épaule; la troisième fois, il sera puni de mort.

Article 42: les maîtres pourront, lorsqu'ils croient que leurs esclaves l'auront mérité, les enchaîner et les faire battre des verges ou de cordes. Source: Extrait du code noir, 1685.



Document 2

Les captifs ne bénéficiaient pas tous du même traitement.... Les plus infortunés de tous étaient, bien évidemment, les travailleurs des plantations. Ces hommes, véritablement réduits à la condition animale, œuvraient de l'aube au crépuscule, gardés par des molosses et des gardiens munis de fouets. Mangeant quelques racines.

Effectue les taches suivantes

1- Identifies le problème pose dans la situation ci-dessus :

.....

.....3pts

2- A partir des documents relève deux(02) atrocités de l'esclavage.....

.....

.....

.....

.....3pts

3- Propose deux actions pour sauver ce jeune garçon :

.....

.....

.....

.....3pts

Perfectionnement : 2pts